



UNIVERSITE VIRTUELLE DE CÔTE D'IVOIRE

DIRECTION GENERALE

Abidjan, le 17 mars 2020

DIRECTEUR DES AFFAIRES
ACADEMIQUES ET PEDAGOGIQUES

REF : **002-2020/UVCI/DG/DAAP/SDTP**

A l'Attention de :

- Mesdames et Messieurs les Enseignants
- Mesdames et Messieurs les Tuteurs
- Mesdames et Messieurs les Personnels Administratifs et Techniques
- Mesdames et Messieurs les **Etudiants de LICENCE 2** de l'UVCI (*toutes spécialités*)

COMMUNIQUÉ

Objet : Report des examens en présentiel – Licence 2, semestre 3

La Direction des Affaires Académiques et Pédagogiques (DAAP) de l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI) porte à votre connaissance que conformément à la Décision du Conseil National de Sécurité de Côte d'Ivoire du lundi 16 Mars 2020, les mesures ci-dessous sont en vigueur à compter du 17 mars 2020 :

- 1- **le maintien de toutes les compositions en ligne à domicile** du semestre 3, prévues le **lundi 23 mars 2020** ;
- 2- **le report à une date ultérieure des compositions en présentiel** du semestre 3, initialement prévues du 21 au 22 mars 2020 pour les étudiants de Licence 2 (BD-COM-CMD-DAS-MMX-RSI) ;
- 3- **la poursuite normale de tous les enseignements et des évaluations hebdomadaires** pour tous les niveaux (y compris Licence 2) ;
- 4- **le respect strict des mesures prises par le gouvernement** pour lutter contre la propagation du CORONA VIRUS.

Pour tous renseignements, veuillez nous contacter aux adresses scolarite@uvci.edu.ci (informations de scolarité et de rentrée) et pedagogie@uvci.edu.ci (informations de cours, évaluations et examens).

DAAP

P.o le SD TP

Dr LOBO L. Clément